

DELIBERATION N° 62/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCATION**

12 juillet 2023

DATE D’AFFICHAGE

13 juillet 2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice	14	Formant la majorité des membres en exercice.
Présents	09	
Votants	12	A été désigné en qualité de secrétaire : Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

L’AN DEUX MIL VINGT TROIS, le 25 JUILLET, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michel DABOUT - Monsieur Éric ESTRIER - Madame Catherine FILIPOV - Madame Anne JOSEPH - Madame Catherine LEFEBVRE - Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY - Madame Sophie NGUYEN VAN MAI - Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

EXCUSÉS : Monsieur Germain LELARGE donne pouvoir à Monsieur Michel MARESCOT, Monsieur David MARES donne pouvoir à Madame Catherine FILIPOV, Monsieur Didier PAPELOUX donne pouvoir à Madame Sophie NGUYEN VAN MAI, Madame Sophie DIERRE, Madame Corinne DROUEN.

CRÉATION D’UN POSTE DE SECOURS

Accord de principe

Monsieur le Maire informe l’ensemble du conseil municipal que pour obtenir le classement « Station classée de Tourisme », la commune doit se doter d’un poste de secours, constituant un des critères requis de l’arrêté du 16 juin 2023 modifiant l’article 3 et l’annexe II de l’arrêté du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal un accord de principe à la création et l’implantation d’un poste de secours sur une des plages de Villerville.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal, à l’unanimité des membres présents ou représentés,

DONNE un accord de principe à la création d’un poste de secours sur une des plages de Villerville.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

